

pourquoi, je désire respecter tout de même les opinions des autres.

J'ai l'impression qu'il est l'heure de changer notre politique de défense. Ne soyons pas timides, au moins avec nos alliés.

Je ne vois pas comment le Canada pourrait se cantonner dans une politique de neutralité. Je considère cela impensable, d'autant plus que les autres pays du monde ne reconnaîtront jamais le Canada comme un pays neutre, ou un pays non aligné, premièrement, et, en particulier, à cause du fait que nous sommes voisins des États-Unis.

Je crois cependant, comme le l'ai déjà dit, que nous devons modifier notre rôle au sein des forces de l'OTAN et que nous devons même prévoir un retrait graduel, à long terme, de nos effectifs, lorsqu'il y aura une certaine détente en Europe et, ce faisant, peut-être fera-t-on penser à nos alliés d'être disposés à poser des gestes plus concrets, peut-être même plus tôt qu'il n'est prévu, pour que ce phénomène se produise rapidement.

Quant à notre participation au SACLANT, depuis 1965, je me pose des questions à ce sujet. Je me demande vraiment pourquoi notre marine passe son temps à poursuivre les sous-marins dans l'Atlantique, surtout si l'on considère combien cela peut coûter au Canada, en particulier lorsque vient le temps de renouveler notre équipement.

Monsieur l'Orateur, le Canada se doit d'être identifié, comme il l'a été dans le passé, à une force internationale reconnue à travers le monde, et je ne vois pas pourquoi, surtout depuis que nous avons étudié cette semaine les crédits du ministère de la Défense nationale, nous ne pourrions pas trouver le moyen de réduire considérablement le coût des salaires de nos forces armées, en instituant au Canada un genre de service—appelons-le obligatoire ou volontaire—dans lequel on enrôlerait les jeunes Canadiens. On pourrait alors leur demander de participer à une force de paix canadienne, sans nécessairement vouloir devenir des spécialistes, ni se faire une carrière militaire, mais simplement par idéal, à titre de Canadiens, en vue de servir à Chypre, au Congo ou en tout autre endroit où l'on pourrait avoir besoin d'eux.

Monsieur l'Orateur, les forces canadiennes sont composées de spécialistes. On a constaté en consultant les crédits, qu'elles comptaient beaucoup plus de chefs que d'Indiens, étant donné que le nombre de simples soldats ne se chiffrait qu'à 20 p. 100 d'un effectif de 90,000 hommes.

Je crois cependant que si nous modifions notre politique de défense de manière que nos forces soient plus homogènes, nous pourrions avoir un service de volontariat pour ceux qui veulent se spécialiser dans le domaine de la

défense et, en même temps, nous pourrions établir un service spécial de la jeunesse, en vue d'attirer les jeunes dans nos forces armées, et leur demander, s'il le faut, de sacrifier une année de leur vie en faveur de leur pays afin de servir la cause de la paix.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre! A l'ordre!

[Traduction]

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, il est intéressant de songer au nombre d'orateurs qui prennent part à un débat de ce genre alors que le temps accordé à chacun est de 15 minutes. Ce qui signifie que non seulement les premières banquettes mais aussi les députés de l'arrière-ban peuvent y participer. Heureusement pour le Canada, les parties de hockey de la Ligue nationale n'ont pas ici de répercussions politiques. A Prague, où j'étais la semaine dernière, on peut lire sur les édifices du centre-ville le résultat de deux parties qui revêtent pour les Tchécoslovaques une importance, entre autres, politique. Les points indiqués sont 4:3 et 2:0, et on exhorte les gens à se souvenir. Malheureusement, ces exhortations sont écrites à la craie. A l'Institut de philosophie de l'Université Charles, les panneaux d'affichage, éphémères eux aussi, présentaient des bulletins météorologiques annonçant des orages et du tonnerre. A l'intérieur des nuages, les étudiants avaient dessiné des chars russes. Ces mots d'ordre constituaient, bien entendu, des gestes de défi, et on peut peut-être prétendre qu'en raison de ce défi et de celui des journalistes et des syndiqués, l'Union soviétique a été forcée de provoquer la démission de M. Dubcek. En 1938, la poétesse, Edna Millay écrivait: «Il n'y a pas de baume en Galaad.» En 1968 et en 1969, il n'y a pas non plus de baume dans le monde occidental pour adoucir l'agonie de la Tchécoslovaquie.

• (8.20 p.m.)

Cela ne nous empêche pas de mettre tout en œuvre pour maintenir avec l'Europe de l'Est, des liens diplomatiques, commerciaux, culturels et même parlementaires. Tous les préopinants ont reconnu, je pense, qu'après tout la détente est un objectif légitime de la politique autant des puissances moyennes comme le Canada que de ce qu'on appelle les super-puissances. Ces quelques phrases sont peut-être une digression, mais c'est là une caractéristique bien connue des débats parlementaires. Fait intéressant, sous le régime soviétique, les blocs de force doivent être mis au pas par des invasions, à preuve la Hongrie en 1956 et l'incident en Tchécoslovaquie l'été dernier.

L'alliance dont nous discutons aujourd'hui n'a certes pas besoin de telles interventions